Elections Législatives du 18 Novembre 1962

Meuse I

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

Mes chers Compatriotes,

Une fois encore le département de la Meuse, à plus de 80 % des votants, a répondu oui à la question du référendum soumis, conformément aux dispositions de la Constitution, aux suffrages de la Nation.

Nous sommes certains que beaucoup d'autres auraient pu s'y rallier s'ils n'avaient été trompés par une propagande acharnée et combien excessive, car nul ne peut croire à la liberté si à la tête de l'Etat il n'y a ni pouvoir, ni responsabilités, et si les factieux ne sont pas mis hors d'état de nuire.

Il est certes difficile de trouver le point d'équilibre entre l'autorité et la liberté.

Mais qui pourrait prétendre que les Français ne jouissent pas des libertés propres à assurer le respect de la personne et des biens ?

Le référendum est aussi le signe d'une volonté de renouveau.

L'extraordinaire vitalité des temps modernes impose des structures nouvelles, une intégration dans la vie nationale de toutes les forces vives qui en constituent la trame présentement animée par un extraordinaire mouvement. Notre réflexion doit s'y appliquer.

Depuis 1958, René ROUSSELOT à l'Assemblée Nationale, moi-même au Gouvernement de la République, nous avons solidairement entrepris et soutenu en tous domaines une politique de redressement national.

A l'extérieur, la France a retrouvé son audience et son prestige. Fidèle à l'Alliance Atlantique, et les récents événements le démontrent une fois de plus, elle entend y jouer un rôle conforme à son propre génie, et en rapport avec sa situation considérablement améliorée.

Faut-il encore qu'à l'âge nucléaire, notre Armée se modernise en étroite collaboration avec nos Alliés, auxquels nous apporterons ainsi un concours efficace propre à exécuter les engagements pris soit auprès d'eux, soit auprès des peuples d'outre-mer dépendants ou indépendants, chez lesquels nous gardons ou fortifions sous d'autres formes notre présence et notre rayonnement. Cette modernisation a déjà dans l'immédiat permis de réduire la durée du service militaire et de rendre ainsi à l'économie des cerveaux et des bras disponibles.

L'Europe se construit avec les réalités d'aujourd'hui sur des bases solides et raisonnables.

Le marché commun en constitue un des éléments essentiels. La coordination en différents domaines permettra de parvenir par étapes successives à une solidarité plus affirmée et, en définitive, un jour, sans qu'elle soit précaire ou provocante, à l'unité.

La réconciliation entre la France et l'Allemagne est le fait capital de notre siècle. Elle constitue la clef de voûte d'une Europe étroite ou élargie selon la volonté et la compréhension de ceux qui voudraient y participer.

Dans de telles conditions, nous pourrons intervenir avec une autorité accrue dans les différentes instances internationales et appuyer une politique de désarmement qui exige un contrôle réel des armements nucléaires, des fusées, des avions stratégiques, des navires et des bases, et plus encore, la destruction des stocks existant dans le monde.

Un pays debout et cohérent nécessite une économie saine, une expansion progressive, des finances prospères, une monnaie stable.

Un compromis éloigné de toute idéologie doctrinale s'est établi entre un libéralisme sans frein et un dirigisme sans retenue. Le Ve plan, où secteur public et secteur privé collaborent, est une orientation. Il est aussi une incitation sans contrainte. Il permet aux économies régionales ou départementales de s'y insérer et de s'y développer. La Meuse, quoique loin du terme de ses efforts, en a bénéficié en s'efforçant de garder un équilibre durable entre son agriculture et son industrie.

Nul ne contestera que l'agriculture tient une grande place dans le Pays et dans la Meuse en particulier.

Elle supporte une lourde charge dûe à une modernisation accélérée et continue. Cliente importante de l'industrie et du marché commun, elle est plus que jamais une activité nationale de base.

Les lois d'orientation agricole sollicitées par les différents groupements professionnels,

élaborées par le Gouvernement et votées par les Assemblées, déterminent les conditions nouvelles de son évolution.

Elles nécessitent l'octroi de crédits importants concernant l'équipement collectif répondant au programme départemental relatif aux adductions d'eau, au remembrement — dont les dernières attributions sont particulièrement insuffisantes — et à l'électrification.

L'industrialisation se poursuit dans un rythme d'équilibre, en vue de l'accroissement de la production intérieure brute (elle doit augmenter de 24 % en quatre ans), de la consommation, du plein emploi de la population active, et d'une manière générale, elle a aussi comme objectif le relèvement du niveau de vie des catégories les plus défavorisées de la Nation.

Grâce à la politique de redressement effectuée depuis 1958, des mesures sociales ont pu être prises, tandis que le salaire minimum garanti était relevé et obtenue une réduction des abattements de zones qui intéressent par des barèmes divers toutes les communes du département de la Meuse, et sur lesquels seront calculées les prestations familiales. Les allocations familiales, le taux de l'allocation de la mère au foyer sont améliorés, ainsi qu'un certain nombre de mesures parues au Journal Officiel du 31 Octobre de cette année.

Le S.M.A.G. était parallèlement augmenté.

Nous pouvons en conclure, que le courant des affaires s'accentue, le pouvoir d'achat s'améliore, que le commerce ne peut qu'en profiter.

Une observation importante : la grande et moyenne entreprises n'ont pas éliminé l'artisanat pour lequel des mesures ont été prises, soit pour le développement de l'apprentissage, soit pour un accroissement des investissements et des facilités de crédits.

Grâce à cette politique, dont nous avions depuis longtemps proclamé la nécessité, d'autres catégories de Français ont pu y trouver des avantages moins aléatoires.

En toutes occasions, nous avons défendu les Anciens Combattants, rétablis dans leurs droits essentiels et dont la nation solidaire ne doit pas oublier les sacrifices consentis.

Une amélioration sensible a pu être apportée aux vieux travailleurs, nous avons à cet égard, comme à d'autres, tenu plus que promis — (Telle est, soit dit en passant, notre règle de conduite).

Il nous faut maintenant souligner l'immense effort entrepris pour faire face à l'expansion économique et démographique. Il affecte principalement les domaines de l'enseignement, de la construction, de la santé publique.

Il n'y a pas assez de locaux scolaires et si notre département a pu y pourvoir assez largement, il en faut beaucoup ailleurs, quoiqu'en quatre ans les crédits aient été doublés.

Notez que la scolarisation en France est au niveau le plus élevé du monde : enseignement public, privé et rural ; qu'il nous faut des dizaines de milliers de maîtres supplémentaires, de professeurs, d'ingénieurs, de techniciens, recherchés dans toutes les parties du monde où la France accentue avec le développement de notre langue, son implantation économique, scientifique, touristique et culturelle.

Il faut des logements pour la main-d'œuvre, pour les jeunes foyers, à la campagne comme à la ville, adaptés, rapprochés du lieu du travail et, si possible, de meilleure qualité.

L'application du IVe plan devrait mettre fin à leur pénurie. Nous sommes sur la bonne voie.

*
* *

Nous avons voulu, René ROUSSELOT dont l'assiduité remarquée et la conscience avec laquelle il accomplit son mandat, et moi-même dans l'accomplissement des diverses missions qui m'ont été confiées, aborder rapidement les principaux problèmes intérieurs et extérieurs pour les soumettre à votre attention et à vos réflexions.

Nous pensons avoir servi ensemble vos intérêts et ceux de la Nation.

Fidèles, en dépit des critiques et des accusations excessives dont tant de nos illustres prédécesseurs ont été l'objet, aux traditions et à l'idéal démocratique et républicain, soutenant en toute clarté l'action et l'œuvre entreprises par le Général de GAULLE qui nous a permis tant de fois de surmonter nos dures épreuves, nous sollicitons de toutes et de tous le renouvellement de votre confiance pour le bien du département et du Pays.

VU : LES CANDIDATS

REMPLAÇANT :

René ROUSSELOT

Député sortant
Conseiller Général
Maire de Nicey-sur-Aire

Louis JACQUINOT

Ministre d'État
Président du Conseil Général de la Meuse

IMP. DU BARROIS - BAR